

Entente Uber-Québec Le front commun des taxis essuie un revers *Page A 5*

Nations unies
Trudeau s'adresse aux Canadiens... depuis New York *Page A 3*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 214

LE DEVOIR, LE MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



La Syrie replonge dans la guerre

Les États-Unis et la Russie s'accusent d'avoir fait avorter la trêve

PHILIPPE ORFALI

La Syrie a sombré à nouveau dans la violence et le chaos mardi, alors que les États-Unis et la Russie s'accusaient l'un l'autre d'avoir sabordé le fragile cessez-le-feu qui avait été instauré sept jours plus tôt.

Le monde avait rendez-vous à New York mardi à l'occasion de l'ouverture du débat général de la 71^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, mais les chefs d'État présents avaient plutôt les yeux rivés vers la Syrie, où un entrepôt du Croissant-Rouge et 18 camions transportant aide, aliments et matériel médical ont été brûlés lundi soir, dans le cadre de raids orchestré selon toute vraisemblance par le régime de Bachar al-Assad ou ses alliés russes, selon les États-Unis.

Le convoi touché contenait notamment de l'aide sanitaire et nutritionnelle de l'UNICEF qui devait permettre de venir en aide à 50 000 personnes.

OMAR HAJ KADOUR AGENCE FRANCE-PRESSE

VOIR PAGE A 8 : SYRIE

RENTREE PARLEMENTAIRE

L'éthique revient hanter le gouvernement Couillard

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

Le premier ministre Philippe Couillard souhaitait placer la rentrée parlementaire sous le signe de la « confiance retrouvée », mais les partis d'opposition sont passés à l'attaque d'entrée de jeu en soulevant des questions d'éthique associées à l'ex-ministre des Trans-

ports, Jacques Daoust, et à son successeur à ce poste, Laurent Lessard.

Dès la réunion de son caucus, avant la première période de questions de la session d'automne, Philippe Couillard a voulu innover en conviant les médias à assister à une déclaration qu'il a livrée au début de la réunion de ses députés.

« On commence une session où on va revenir sur la confiance et la prospérité retrouvée au

Québec pour tous les Québécois, pour nos familles, pour les enfants dans nos écoles, pour les patients dans les hôpitaux, pour les entrepreneurs et pour l'emploi, a déclaré le premier ministre sous les applaudissements nourris des élus libéraux. On va parler de la confiance retrouvée des Québécois en nous-mêmes. »

Mais les partis d'opposition voyaient les choses autrement. Le chef de l'opposition officielle, Sylvain Gaudreault, et le chef de la Coali-

tion avenir Québec, François Legault, ont repris là où ils avaient laissé en juin en remettant sur le tapis la vente des actions de Rona par Investissement Québec.

VOIR PAGE A 8 : ÉTHIQUE

Lire aussi : Les remontrances de l'aspirante-chef Martine Ouellet occultent la rentrée parlementaire du Parti québécois. *Page A 5*

AUJOURD'HUI



Économie · Banque du Canada. Il faut s'adapter à de longues périodes de faibles taux, affirme Stephen Poloz. *Page B 1*

Idées · La revanche des matamores. Une chronique de Francine Pelletier sur le phénomène Donald Trump. *Page A 7*



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 2
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 8

CINÉMA

Mise en lumière

Michel La Veaux tourne un documentaire sur Jean-Claude Labrecque, véritable géant du 7^e art québécois

FRANÇOIS LÉVESQUE
à Québec

Impossible de rater Michel La Veaux dans une foule. Grand gaillard, le directeur photo (*Pour l'amour de Dieu, Le démantèlement*) est de surcroît doté d'un rire reconnaissable entre tous. Invité du Festival de cinéma de la ville de Québec (FCVQ), il est du jury de la compétition internationale. Ça tombe bien, car on se demandait où il en était avec son projet de documentaire sur Jean-Claude Labrecque, géant du 7^e art et maestro de la direction photo, lui aussi. Eh bien, il se trouve qu'il le tourne en ce moment même, révèle-t-il en se délestant de ses fonctions officielles le temps d'un entretien.

Ce film, Michel La Veaux en parlait déjà au moment de la production de son documentaire *Hôtel La Louisiane*. D'emblée, il faut savoir que Jean-Claude Labrecque est l'une des idoles.

« J'ai su assez jeune que je voulais être directeur



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Outre son apport artistique et technique, Michel La Veaux veut célébrer la démarche humaniste de Jean-Claude Labrecque (en photo).

VOIR PAGE A 8 : LABRECQUE



- L'ÉVÉNEMENT -

QUALITÉ AU SOMMET

750\$ BONI GAGNANTTM SUR TOUS LES MODÈLES

« Un accomplissement grâce aux performances exceptionnelles » - L'Automobile



SOUL LX BM 2016 Modèle SX Luxe illustré[†]

À PARTIR DE **36\$** PAR SEMAINE **0%** LOCATION 60 MOIS* ACOMPTE DE 950 \$

COMPRENANT UN BONI GAGNANT DE 750 \$TM

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLES :
SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE CHAUFFANTS
TOIT OUVRANT PANORAMIQUE



« Au premier rang des véhicules compacts multi-segment pour la qualité initiale aux É.-U. pour une 2^e année consécutive »



2016
alg
PRIX VALEURS RÉSIDUELLES
MEILLEURE VALEUR RÉSIDUELLE DE SA CATÉGORIE POUR UNE 3^e ANNÉE CONSÉCUTIVE

« Kia au top de la qualité » - AutoJournal



LE TOUT NOUVEAU **SPORTAGE** LX TA 2017 Modèle SX Turbo TI illustré[†]

À PARTIR DE SEULEMENT **61\$** PAR SEMAINE LOCATION 48 MOIS* ACOMPTE DE 1 950 \$

COMPRENANT UN BONI GAGNANT DE 750 \$TM

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLES :
SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE CHAUFFANTS
TOIT OUVRANT PANORAMIQUE ET TRACTION INTÉGRALE



Sportage 2016
« Au premier rang des véhicules utilitaires compacts pour la qualité initiale aux É.-U. »

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ +



LORSQU'ÉQUIPÉ DE CARACTÉRISTIQUES RELIÉES À LA PRÉVENTION DE COLLISIONS FRONTALES

LOUEZ À PARTIR DE

41\$

PAR SEMAINE

0%

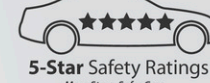
PENDANT 60 MOIS*
ACOMPTE DE 0 \$



Modèle SX BA illustré[†]

LA **FORTE** 2017
NOUVELLEMENT REDESSINÉE

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES



OFFRE SPÉCIALE, PROFITEZ DE



4 PNEUS D'HIVER[†]

OU

3 ANS
D'ENTRETIEN[†]
SANS FRAIS

OU

UN BONI GAGNANT DE **750 \$**TM

5 ANS

 | **100 000 KM GARANTIE**

- GARANTIE COMPLÈTE
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- 100 % TRANSFÉRABLE



Le pouvoir de surprendre

kia.ca/qualite

Prend fin le 30 septembre.

Ces offres sont accessibles à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2016/2017 neuf sélectionné chez un concessionnaire participant du 1^{er} au 30 septembre 2016. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur. Une commande du concessionnaire peut être requise. Des conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les véhicules illustrés le sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Les offres comprennent les frais de transport et préparation jusqu'à 1 740 \$, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et la surcharge sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable). Les frais de permis, les assurances, l'immatriculation et les taxes applicables sont en sus. ^{††}Le boni gagnant de 750 \$ à l'achat comptant, à la location ou au financement est déduit du prix convenu avant les taxes sur tous les modèles Kia 2016 et 2017 neufs entre le 1^{er} et le 30 septembre 2016. Une participation du concessionnaire peut être requise. Des conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. ^{†††}L'offre de location à partir de 0 % est disponible sur les modèles 2016/2017 sélectionnés, **sur approbation du crédit**. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. **Exemples applicables à la location** : L'offre de location disponible sur le modèle Forte LX BM (F0541H) 2017/Soul LX BM (S0551G) 2016/Sportage LX TA (SP751H) 2017 neufs, avec un prix d'achat de **17 070 \$/18 950 \$/26 750 \$** incluant un crédit à la location de 250 \$/un boni gagnant de 750 \$/un boni gagnant de 750 \$ est basée sur 260/260/208 paiements hebdomadaires de 41 \$/36 \$/61 \$. Location 60/60/48 mois au taux de 0 %/0 %/2,9 % avec un acompte de 0 \$/950 \$/1 950 \$ ou échange équivalent. Dépôt de sécurité de 0 \$, premier paiement et frais d'inscription au ROPRM incluant les frais de l'agent (jusqu'à 110 \$) exigibles à la livraison. Limite de 16 000 km par année et frais de 12 ¢ le km additionnel. Le prix d'achat des modèles illustrés Sportage SX Turbo TI (SP757H) 2017/Soul SX Luxe (S0758G) 2016/Forte SX BA (F0747H) 2017 neufs est de 41 450 \$/29 350 \$/28 970 \$. *L'offre « pneus d'hiver sans frais » est disponible à l'achat, au financement ou à la location d'une nouvelle Kia Forte Berline 2017 chez les concessionnaires participants du 9 août au 30 septembre 2016. Les roues ne sont pas incluses. Les frais d'installation et/ou de stockage et les droits sur les pneus neufs sont en sus et peuvent varier en fonction du concessionnaire et de la région. Le concessionnaire se réserve le choix de la marque et de la taille des pneus d'hiver. La valeur des pneus d'hiver varie en fonction du modèle et des finitions. L'offre est soumise à des conditions spécifiques et ne peut être convertie en espèces. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. L'offre prend fin le 30 septembre 2016. #L'offre « 3 ans d'entretien » est disponible à l'achat, au financement ou à la location d'une nouvelle Kia Forte Berline 2017 chez les concessionnaires participants du 9 août au 30 septembre 2016, et est offerte sous forme de carte de membre Programme privilèges Kia pré-chargée d'une valeur de 496 \$ basée sur un coût moyen d'entretien standard sur 3 ans/60 000 km dans votre région. Des conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. La Kia Soul 2016/le Kia Sportage 2016 ont enregistré le plus petit nombre de problèmes par 100 véhicules parmi les véhicules compacts multi-segment/véhicules utilitaires compacts dans le cadre de l'étude de J.D. Power 2016 sur la qualité initialeSM aux États-Unis. L'étude 2016 est basée sur les réponses de 80 157 propriétaires de véhicules neufs, évaluant 245 modèles et reflète leur opinion après 90 jours d'utilisation. Les résultats de l'étude avec droits de propriété sont basés sur les perceptions et l'expérience des propriétaires sondés de février à mai 2016. Votre expérience personnelle pourrait varier. Visitez jdpower.com. La Soul 2016 de Kia a remporté le prix « Valeurs résiduelles » de l'ALG pour la meilleure valeur de revente dans sa catégorie. ALG est la référence de l'industrie en matière de données relatives à la valeur résiduelle et à la dépréciation. www.alg.com. Le tout nouveau Sportage 2017 a remporté le prix de Meilleur choix sécurité Plus 2016 par la Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). La cote de sécurité 5 étoiles fait partie du programme d'évaluation gouvernemental lors de tests de collision de nouvelles voitures effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.SaferCar.gov). Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être véridiques au moment de leur parution. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

ACTUALITÉS

Gérer les déceptions

DENIS FERLAND



Le Parlement a repris ses travaux lundi. La chef intérimaire conservatrice, Rona Ambrose, et son vis-à-vis néodémocrate, Thomas Mulcair, étaient en poste pendant que le premier ministre Trudeau se livrait à New York à une autre opération de séduction diplomatique sur les planches des Nations unies.

Aucune surprise de la part de l'opposition. À moins que vous ne soyez étonnés de voir les conservateurs dénoncer l'intention du gouvernement d'imposer un prix, une taxe à leurs yeux, sur le carbone. Ou encore d'entendre les néodémocrates crier haut et fort que libéraux et conservateurs, c'est bonnet blanc, blanc bonnet.

Pour une certaine fraîcheur, il faudra vraisemblablement attendre que le gouvernement donne suite aux nombreuses consultations sur son ambitieuse plateforme. Ce moment de vérité approche. Le gouvernement libéral doit maintenant penser en termes de résultats, comme l'a expliqué à la fin d'août aux membres du cabinet le Britannique Michael Barber, le pape de la « deliverology », cette nouvelle science de la réalisation des engagements électoraux.

Pour cela, le gouvernement doit commencer à trancher, ce qui comporte sa part de risques quand, en toile de fond, la lente croissance rend une partie de la population moins réceptive, sinon plus cynique.

À ces gens mécontents s'ajoutent ceux que les décisions du gouvernement vont inévitablement décevoir. Le gouvernement a moins d'emprise sur les victimes des aléas de l'économie, mais il peut choisir qui déçoit avec ses propres décisions. Bref, bien faire ses calculs politiques.

La liste de ce qui doit aboutir au cours des prochains mois est imposante: plan de réduction des gaz à effet de serre (GES), projets de pipelines, réforme électorale, entente fédérale-provinciale sur les transferts en santé, soutien aux autochtones, légalisation de la marijuana, mission de « paix » ou de stabilisation en Afrique... N'en jetez plus, la cour est pleine. Dans tous ces cas, trancher va vouloir dire mécontenter.

Une des équations les plus difficiles à résoudre demeure la promesse libérale de réduire les émissions de GES tout en donnant au pétrole de l'Ouest accès aux marchés étrangers.

Tous les ingrédients d'une décision gouvernementale compliquée s'y trouvent réunis: des objectifs politiques apparemment contradictoires et une foule d'acteurs aux intérêts divergents. Voyez vous-mêmes: des entreprises avec des milliards en jeu, des populations locales inquiètes, un organisme réglementaire contesté, des groupes d'intérêt et des autochtones mobilisés et des gouvernements provinciaux et locaux aux barricades. Pour couronner le tout, des recours pendents devant les tribunaux.

Deux projets de pipeline nécessitent une décision, dont un avant les Fêtes. Il s'agit de l'expansion de l'oléoduc Kinder Morgan qui reliera l'Alberta à la côte ouest près de Vancouver. L'autre projet est bien sûr Énergie Est, dont on ne connaît plus l'échéancier depuis la récusation des trois commissaires affectés à son examen. On s'attend à ce que le dossier ne revienne devant le cabinet que dans deux ans, juste avant les élections de 2019.

Parallèlement, le gouvernement Trudeau va établir son plan de réduction des GES qui prévoira un prix sur le carbone.

Les libéraux ont créé des attentes sur les deux fronts et il y a déjà des déçus. C'est le cas du côté des autochtones et des groupes environnementaux qui ont approuvé l'intention de Justin Trudeau de rétablir un processus crédible d'examen afin de bien asseoir l'acceptabilité sociale des projets de pipeline éventuellement autorisés.

On s'attend à ce qu'un seul projet soit approuvé afin de fournir au moins un débouché à l'Alberta. Lequel choisir? La mobilisation est plus importante au Québec et le processus d'évaluation y est enlisé dans les controverses. Sur la côte ouest, Kinder Morgan existe déjà. On ne ferait que doubler la tuyauterie, mais cela voudrait dire plus de navires autour de Vancouver, qui s'y oppose. On parle toutefois de navires d'un tonnage limité, pas de superpétroliers. Mais l'opposition est vigoureuse au point d'inquiéter plusieurs députés libéraux du coin. En entérinant Kinder Morgan d'ici le 19 décembre, le chef libéral pourrait par contre se vanter d'avoir approuvé dans les règles en un an plus de pipelines que Stephen Harper en dix ans.

Une partie de bras de fer s'annonce aussi autour du plan de réduction des GES attendu cet automne. La ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, a confirmé qu'un prix sur le carbone sera imposé s'il le faut. Les quatre plus grandes provinces, y compris l'Alberta, en ont déjà un, bien que sous des formes diverses. Les conservateurs parlent quand même « des provinces » qui se feront enfoncer ça dans la gorge mais, dans le fond, c'est la Saskatchewan qu'ils appuient. Un autre calcul.

Le même genre d'arithmétique prévaut dossier après dossier. Mais en politique, les satisfaisants passent vite à autre chose, d'où l'importance de bien choisir ceux qu'on déçoit. Et comme il faut du temps pour parer les coups et ramener les mécontents au bercail, mieux vaut prendre les déceptions impopulaires dès maintenant, en deuxième année de mandat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Justin Trudeau s'adresse aux Canadiens depuis New York

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

« Le Canada est de retour », avait lancé en octobre 2015 un Justin Trudeau nouvellement élu premier ministre à l'attention de la planète. Pourtant, à l'occasion de son premier passage dans l'enceinte suprême de la communauté internationale mardi, le premier ministre Trudeau s'est adressé d'abord aux Canadiens. De sa tribune onusienne, il a repris ses grands thèmes électoraux, insistant sur l'importance d'élargir la classe moyenne, d'investir dans les infrastructures et de chérir la diversité, tout en réitérant le désir du Canada de se « ré-engager » dans les affaires mondiales.

« Il y a exactement un an aujourd'hui, le Canada était en plein milieu d'une longue campagne électorale âprement disputée. 78 jours sur la route. Et je peux vous assurer qu'au Canada, on a assez de routes pour rouler 78 jours! » a lancé d'entrée de jeu M. Trudeau alors qu'il s'adressait à la 71^e Assemblée générale de l'ONU, à New York.

M. Trudeau a rappelé que, pendant cette campagne, il avait rencontré des jeunes, des aînés, des parents et des travailleurs qui éprouvaient de la difficulté à réaliser leurs rêves, à joindre les deux bouts. Il en a tiré la conclusion que « les Canadiens croient encore au progrès. Ou du moins, que le progrès est possible. Mais cet optimisme est mêlé de beaucoup d'inquiétude. »

Le premier ministre a soutenu que le rôle d'un leader était de calmer ces inquiétudes, et non de les exploiter. « Pour apaiser les inquiétudes des gens, nous devons créer une croissance économique qui est largement partagée, parce qu'un monde qui est juste est un monde en paix. » Il a répété son intention d'investir dans les infrastructures pour bâtir une économie « qui fonctionne pour tout le monde, pas seulement le 1% des plus riches. »

Même le dossier des réfugiés a été enrobé

de discours sur la classe moyenne si chère à M. Trudeau. « Voyez-vous, les réfugiés sont des gens qui ont les mêmes espoirs et les mêmes rêves que nos citoyens. [...] Et savez-vous où vit la classe moyenne de Syrie? Elle vit dans des camps de réfugiés en Turquie, au Liban et en Jordanie. Elle se déplace à travers l'Europe à la recherche d'un endroit où s'enraciner, retourner ses enfants à l'école, trouver du travail et devenir des citoyens productifs. »

À la hauteur?

L'ancien ambassadeur du Canada à l'ONU, Paul Heinbecker, ne voit pas pour autant ce discours comme posant un problème, au contraire. « Il a tenté de passer un message qui était le bienvenu à New York, un message d'optimisme, de la foi des Canadiens dans le progrès, qui tranchait avec les discours pessimistes et déprimants servis par les autres leaders. [...] C'était un changement de ton », dit-il en entrevue avec *Le Devoir*.

Le discours d'à peine 12 minutes de M. Trudeau, livré lentement en séparant chaque phrase, tranchait certes avec les discours-fleuves de Barack Obama (48 minutes) ou de la Britannique Theresa May (21 minutes). Mais il avait le mérite de sonner sincère et de respecter la limite des 15 minutes imparties à chaque orateur, souligne M. Heinbecker.

Celui qui a rédigé les discours internationaux de Brian Mulroney, de Jean Chrétien et même de Pierre Elliott Trudeau rappelle en outre que ces allocutions s'adressent souvent à un auditoire national. « Le président turc a parlé mardi de la tentative de coup d'État », illustre-t-il.

Pendant son discours, Justin Trudeau a parlé du désir du Canada « de se ré-engager dans les affaires internationales par le truchement d'institutions comme les Nations unies ». « Cela ne sert pas nos intérêts, ni ceux de la planète, de prétendre que nous ne sommes pas profondément affectés par ce qui se produit au-delà de nos frontières. »

Il a alors rappelé que le Canada a contribué à

negocier l'Accord de Paris sur les changements climatiques, manifesté son désir d'accroître sa participation dans les missions de paix et tenu la semaine dernière une conférence lors de laquelle la communauté internationale s'est engagée à consacrer 13 milliards de dollars pour combattre le sida, la tuberculose et le paludisme et mettre fin à l'épidémie d'ici 2030. « Nous sommes Canadiens. Nous sommes là pour aider », a lâché M. Trudeau en guise de conclusion.

Tous ces rappels, conclut M. Heinbecker, « démontrent que le Canada a un ordre du jour qui correspond à ce que la communauté internationale estime être important ». En cela, affirme-t-il, M. Trudeau marque une différence marquée par rapport à son prédécesseur, Stephen Harper.

Le gouvernement conservateur avait manifesté ouvertement son peu d'estime envers l'ONU. En 2009, par exemple, M. Harper avait ostentatoirement quitté New York pour visiter une usine de Tim Hortons plutôt que de prendre la parole à l'Assemblée générale. Néanmoins, il avait lui aussi livré un discours à l'ONU pendant sa première année de mandat, en 2006. Il en avait profité pour vanter la mission en Afghanistan et pour inviter l'ONU à se réformer pour rendre davantage de comptes.

Diversité au menu

Par ailleurs, M. Trudeau a profité de sa tribune mardi pour souligner à quel point il fallait respecter la diversité. Ainsi a-t-il pris la peine de mentionner, lorsqu'il a parlé de la campagne électorale, qu'il fallait aller à la rencontre des citoyens là où ils se trouvent, ce qui inclut « les sous-sols d'église, les mosquées et les synagogues ».

Il a mis en garde contre le risque de « rejeter les autres parce qu'ils ont l'air différent ou parce qu'ils parlent ou prient de manière différente de la nôtre », avant de réitérer sa ligne habituelle, soit que « notre pays est fort non pas en dépit de nos différences, mais à cause d'elles ».

Le Devoir



La raffinerie Valero, à Lévis, doit être un client du pipeline Énergie Est. On ne sait toutefois pas combien de pétrole serait destiné à cette usine chaque jour.

ÉNERGIE EST

TransCanada a commencé ses relevés sismiques dans le Saint-Laurent

ALEXANDRE SHIELDS

TransCanada vient d'entamer ses relevés sismiques dans le fleuve Saint-Laurent, dans le but de préciser comment se fera la plus longue traversée de cours d'eau de tout le projet Énergie Est. Mais selon le calendrier actuel de l'évaluation québécoise du pipeline, les audiences du BAPE pourraient débuter avant que ces informations soient publiées.

Le porte-parole de TransCanada, Tim Duboyce, a confirmé mardi au *Devoir* que l'entreprise a commencé ses relevés sismiques, des « travaux préliminaires » à la construction du pipeline Énergie Est. Ces opérations, qui touchent le milieu marin sur une distance de 3,5 kilomètres, doivent être terminées d'ici le 3 novembre, selon le certificat d'autorisation délivré au nom du ministre de l'Environnement, David Heurtel.

« L'objectif de ces travaux géophysiques est d'évaluer la composition du lit des cours d'eau pour que nous puissions concevoir des franchissements

qui seront les plus sécuritaires et écologiques possible », a fait valoir M. Duboyce. La sécurité et la protection de l'environnement sont nos principales préoccupations lorsqu'il s'agit de franchissements de cours d'eau. Pour y parvenir, nous devons procéder aux sondages géophysiques appropriés. »

Réserve naturelle

Même si le pipeline doit traverser la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures avant de franchir le fleuve, TransCanada « évitera d'effectuer des travaux géophysiques à l'intérieur » des limites de cette réserve, a précisé le porte-parole de pétrolière.

« Des bouées seront installées aux limites de la réserve naturelle des battures afin de nous assurer que notre équipe ne franchisse pas cette zone protégée en bateau », a-t-il ajouté. Le certificat d'autorisation délivré par Québec indique cependant que TransCanada peut utiliser des « explosifs » pour mener ses relevés sismiques « dans le marécage riverain de Saint-Augustin-de-Desmaures ».

Le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, Sylvain Juneau, s'oppose à ces travaux, mais aussi au passage du pipeline sur le territoire de sa municipalité. Le conseil municipal est d'ailleurs « unanime dans son opposition » à Énergie Est, a-t-il fait valoir mardi. « Même s'ils nous offrent des millions de dollars, nous n'en voulons pas. » Il a ainsi rappelé que ce tuyau d'un mètre de diamètre doit notamment traverser des zones agricoles et des zones aquifères.

BAPE à venir

Par ailleurs, Tim Duboyce n'a pas été en mesure de préciser quand les citoyens pourront prendre connaissance des détails concernant la traversée du fleuve. « Nous allons faire un rapport avec les données cueillies pendant cet exercice. Nous allons fournir ce rapport le plus rapidement possible, mais je n'ai pas de date précise à signaler », a-t-il expliqué.

Selon le calendrier des travaux rendu public par Québec, les audiences publiques du BAPE auraient lieu en octobre, ce qui

signifie que les informations ne seraient vraisemblablement pas disponibles avant le début des audiences. Quant au rapport du BAPE, il doit être terminé pour février 2017.

Ce « processus accéléré » pour l'évaluation du Québec a été mis en place pour s'arrimer au calendrier de l'Office national de l'énergie. Or ce processus est actuellement stoppé, en raison de la récusation des commissaires qui menaient l'étude d'Énergie Est.

Dans ce contexte, est-ce que Québec pourrait reporter les audiences publiques de façon à attendre d'obtenir les informations de TransCanada concernant la traversée du fleuve? « Le Québec applique rigoureusement le processus d'évaluation environnementale prévu dans la Loi sur la qualité de l'environnement. L'analyse complète par le ministère de l'étude d'impact déposée par TransCanada suit son cours et prendra le temps nécessaire », a simplement répondu le cabinet du ministre Heurtel.

Le Devoir

ACTUALITÉS



Alors que le litige entre la Ville de Montréal et le Canadien Pacifique perdure, les citoyens continuent de traverser les voies illégalement.

PASSAGES À NIVEAU

Montréal demande l'arbitrage

JEANNE CORRIVEAU

Faute d'entente avec le Canadien Pacifique (CP) dans l'aménagement de passages à niveau, la Ville de Montréal a demandé à l'Office des transports du Canada de trancher le litige.

La Ville tente depuis des années de convaincre le CP d'autoriser l'implantation de passages à niveau à six endroits le long des voies ferrées qui divisent Montréal en deux. La Ville a notamment proposé que des traverses soient aménagées dans le Mile-End, angle Henri-Julien et des Carrières, à proximité du futur campus Outremont, ainsi que dans le secteur de la gare Parc, située dans la rue Ogilvy.

Mardi, le maire Denis Coderre a indiqué avoir reçu du CP une lettre dans laquelle l'entreprise refuse les propositions de passages à niveau. En raison de l'impasse, la Ville demande maintenant l'arbitrage à l'Office des transports.

Le conseiller de Projet Montréal, Richard

Ryan, déplore que la Ville ait tant tardé avant de demander l'arbitrage. «On a perdu trois ans. On reprend à la case départ parce que la Ville devra présenter un nouvel argumentaire pour cet arbitrage», a commenté l'élue de l'opposition.

M. Ryan croit que l'administration Coderre aurait dû profiter de l'arrivée d'un nouveau gouvernement à Ottawa pour réclamer que la législation encadrant l'aménagement de passages à niveau dans les villes soit revue.

L'Office des transports prend des décisions en fonction du transport ferroviaire et non en fonction de l'aménagement urbain, a-t-il souligné.

Alors que le litige entre la Ville et le CP perdure, les citoyens continuent de traverser les voies illégalement en passant par des brèches dans les clôtures. L'an dernier, une citoyenne qui avait contesté un constat d'infraction de 146\$ a été déboutée par le tribunal.

Le Devoir

ATTENTATS DE NEW YORK

La piste de la radicalisation

Le suspect est inculpé d'utilisation d'armes de destruction massive

CATHERINE TRIOMPHE
à New York

Voyages en Afghanistan et au Pakistan, notes évoquant Ben Laden ou un idéologue d'al-Qaïda: une série d'informations pointait mardi vers une possible radicalisation de l'Américain d'origine afghane arrêté à la suite des attentats à la bombe de New York et du New Jersey, sur lequel le FBI a reconnu avoir enquêté en 2014.

En fin de journée mardi, le suspect, Ahmad Khan Rahami, a été inculpé d'utilisation d'armes de destruction massive, selon un document transmis par le procureur du district sud de l'Etat de New York, Preet Bharara. L'homme a également été inculpé d'attaque à la bombe d'un lieu public, de destruction de biens privés et d'utilisation d'un engin de destruction pour commettre un crime violent.

C'est le fait nouveau potentiellement embarrassant pour les autorités: alors que la police du New Jersey indiquait lundi qu'Ahmad Khan Rahami n'était «pas sur [son] radar», le FBI a confirmé mardi avoir enquêté sur lui en 2014 — après que le père du jeune homme l'eut alerté — sans trouver «aucune indication de liens avec le terrorisme».

Rahami, 28 ans, est soupçonné d'avoir placé une cocotte-minute bourrée d'explosifs dans le quartier très animé de Chelsea samedi soir, faisant 29 blessés.

Il est aussi soupçonné d'avoir posé une bombe artisanale sur le parcours d'une course à pied à Seaside Park dans le New Jersey samedi, qui n'a pas fait de victimes, et d'avoir caché au total huit autres engins n'ayant pas explosé.

Blessé par balles lors de la fusillade qui a mené à son arrestation lundi, il est hospitalisé et se trouve «dans un état critique mais stable», selon le chef de la police new-yorkaise, James O'Neill.

M. O'Neill est resté muet sur ses possibles motivations. Mais de nombreuses informations ont émergé sur le passé de ce résident d'Elizabeth (New Jersey), né en Afghanistan et arrivé aux États-Unis enfant avant d'être naturalisé américain.

Le gouverneur de l'Etat de New York, Andrew Cuomo, a confirmé qu'il était retourné plusieurs fois en Afghanistan et au Pakistan, avec un séjour de près d'un an à Quetta, une ville où les talibans sont très présents. Il s'y serait marié en 2011 et y aurait même eu un enfant, selon un député d'Elizabeth, Albio Sires.

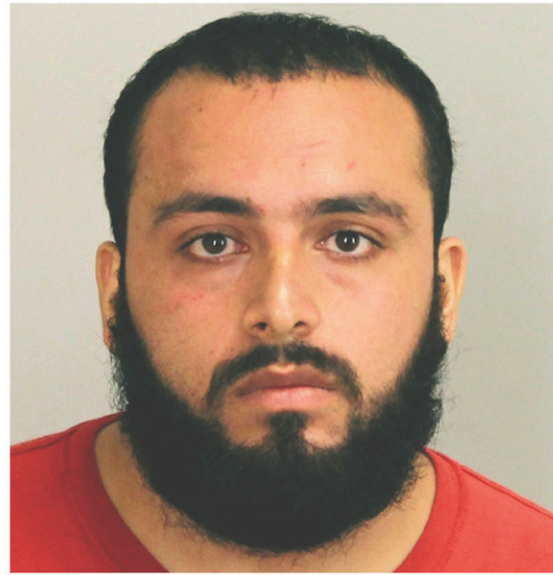
Changement après un voyage

Sa femme pakistanaise aurait quitté les États-Unis quelques jours seulement avant les attentats, a indiqué CNN, citant une source policière. Les autorités américaines ont contacté le Pakistan et les Émirats arabes unis pour essayer de la retrouver, a-t-elle ajouté.

Ahmad Rahami s'est-il radicalisé lors de ces voyages? Des proches du jeune homme, cités lundi par le *New York Times*, avaient évoqué «un changement de comportement» au retour d'un de ses voyages en Afghanistan.

Surtout, les autorités auraient retrouvé sur Rahami un carnet ainsi qu'une note manuscrite qui attesteraient de son goût pour les idéologies radicales, selon plusieurs grands médias américains.

Il y ferait référence aux frères Tsarnaev, auteurs de l'attentat à la bombe contre le mara-



UNION COUNTY PROSECUTOR ASSOCIATED PRESS
Ahmad Khan Rahami a été inculpé d'utilisation d'armes de destruction massive, mardi à New York.

thon de Boston qui fit trois morts et 264 blessés en avril 2013, et à Oussama ben Laden et Anwar al-Awlaqi, l'idéologue d'al-Qaïda dans la péninsule arabique tué par un drone américain au Yémen, selon ces médias.

Rahami avait aussi fait trois mois de prison en 2014 pour avoir agressé l'un de ses frères à l'arme blanche, avant qu'un jury réuni avant le procès décide de ne pas l'inculper.

«Cellule» terroriste

Les autorités ont indiqué lundi qu'elles ne recherchaient pas d'autre suspect et n'avaient aucune information sur la présence d'une «cellule» terroriste opérationnelle à New York. M. O'Neill a estimé mardi que le fait que Rahami a été retrouvé blotti dans l'entrée d'un bar était un «bon signe qu'il n'avait nulle part où aller».

Mais les enquêteurs continuent selon lui à éprouver ses communications, son activité sur les réseaux sociaux, son entourage, pour vérifier s'il a vraiment agi seul.

Ahmad Rahami a apparemment une grande famille: selon des documents enregistrés en 2006 par son père pour leur restaurant de fast-food situé à Elizabeth, il aurait sept frères et sœurs. Il aurait aussi deux enfants, l'un de sa femme pakistanaise, l'autre d'une ex-petite amie qui a demandé après les attentats le retrait de tout droit de garde.

Même si beaucoup de ces informations restent à confirmer, elles renforcent la crainte de nouveaux attentats, après ceux d'Orlando en juin (49 morts) et de San Bernardino en décembre 2015 (14 morts).

Une crainte alimentée également par l'attaque samedi dans le Minnesota, où un étudiant américain d'origine somalienne a blessé 10 personnes à l'arme blanche dans un centre commercial avant d'être abattu. Cette attaque a été revendiquée par l'organisation Etat islamique, même si aucune information n'a encore filtré indiquant que l'étudiant était radicalisé.

Ces événements ont replacé la question sécuritaire au cœur de la campagne présidentielle.

Agence France-Presse

CHEFFERIE DE PROJET MONTRÉAL

Valérie Plante se lance dans la course

JEANNE CORRIVEAU

Après François Limoges, c'est au tour de Valérie Plante de se lancer dans la course à la chefferie de Projet Montréal en prévision des élections de 2017.

Conseillère dans l'arrondissement de Ville-Marie, Valérie Plante dit vouloir faire des transports, de l'habitation et de l'alimentation les thèmes principaux de sa campagne avec pour objectif de réduire les inégalités dans l'offre de services aux Montréalais.

À l'occasion du lancement de sa campagne, M^{me} Plante a évoqué l'idée d'obliger la Ville

et ses sous-traitants à offrir un salaire minimum de 15\$ l'heure comme l'ont fait les villes de Vancouver et de New Westminster: «C'est un message qu'on envoie en disant que la Ville de Montréal est un bon employeur et qu'on croit au salaire viable.»

Selon elle, le coût de cette mesure serait «marginal» pour les finances de la Ville et représenterait moins de 0,1% du budget.

Les grands projets

M^{me} Plante affrontera le conseiller François Limoges, qui avait annoncé son intention de briguer la chefferie de Projet Montréal dès mai dernier.

Élu dans Rosemont-La Petite-Patrie, M. Limoges insiste sur l'importance de placer l'équipe à l'avant-scène. «Contre Denis Coderre, qui fait un one man show, je vais présenter une équipe du tonnerre», a-t-il indiqué mardi.

Il entend aussi remettre les grands projets au cœur du programme du parti et dévoilera ses intentions au cours de la campagne.

La période de mises en candidature à Projet Montréal prendra fin le 15 octobre. Lundi, le conseiller Guillaume Lavoie a fait savoir qu'il renonçait à briguer la chefferie du parti.

Le Devoir

Nouveau report de la fin des exemptions de visas au Canada

Ottawa — Le Canada a soudainement annoncé

mardi un nouveau report de l'entrée en application de l'autorisation de voyage électronique (AVE), qui sera désormais obligatoire à partir du 10 novembre pour les voyageurs originaires de pays normalement exemptés de visas, tels que les États européens. Initialement prévu le 15 mars, puis reporté pour des raisons techniques au 30 septembre, ce sésame doit être demandé en ligne par chaque voyageur, à qui il en coûtera sept dollars canadiens. Équivalent canadien du programme de dispense de visa en vigueur aux États-Unis depuis 2008 (Esa), l'AVE devait initialement être obligatoire dès l'hiver dernier. Des problèmes techniques puis les difficultés d'informer les voyageurs ont amené les autorités canadiennes à différer cette mise en place. Par ce nouveau report, le gouvernement dit vouloir «donner aux voyageurs et aux compagnies aériennes plus de temps pour se préparer aux changements». Pour les ressortissants de la plupart des pays, la demande est traitée en quelques minutes. Faute

de cet AVE, des voyageurs pourraient être interdits d'embarquer à bord d'un avion à destination du Canada dès le 10 novembre.

Agence France-Presse

Véronique Hivon au repos complet pour une durée indéterminée

Québec — La députée péquiste de Joliette, Véronique Hivon, ne sera pas de retour à l'Assemblée nationale de sitôt: son congé de maladie est prolongé pour une période indéterminée. Fin août, alors qu'elle était candidate à la succession de Pierre Karl Péladeau, M^{me} Hivon s'était vu imposer par son médecin un repos complet d'un mois pour récupérer d'une labyrinthite, une infection virale aiguë. Mais son état ne s'est toujours pas amélioré depuis et elle se voit forcée de prolonger son congé de maladie, en évitant toute activité jusqu'à nouvel ordre. Ses ennuis de santé l'ont forcée à se retirer de la course à la direction du Parti québécois, le 26 août.

La Presse canadienne

LES GRANDES ENTREVUES DU DEVOIR

La course à la chefferie du Parti québécois

DÉJÀ PARUES

3 septembre
Martine
Ouellet10 septembre
Alexandre
Cloutier17 septembre
Jean-François
LiséeCe samedi
Paul St-Pierre
PlamondonÀ LIRE ÉGALEMENT SUR LE WEB
LEDEVOIR.COM/ENTREVUESPQLE DEVOIR
LIBRE DE PENSER

ACTUALITÉS



Martine Ouellet (au centre) a accusé mardi le chef intérimaire du PQ, Sylvain Gaudreault (à gauche) de s'être ingéré dans la course lorsqu'il est intervenu auprès d'elle pour critiquer certaines de ses déclarations publiques.

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Les remontrances de Martine Ouellet occultent la rentrée du PQ

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Martine Ouellet s'est retrouvée dans l'embarras mardi. Les internautes ont vu apparaître un message surprenant sur son fil Twitter : « *Je suis Option nationale* ». Celui-ci a aussitôt relancé les rumeurs selon lesquelles la candidate à la direction du Parti québécois s'exilerait vers Option nationale, ou encore le Bloc québécois, si elle essayait un revers le 7 octobre.

Alertée au sujet du malheureux gazouillis, M^{me} Ouellet a quitté le Salon bleu durant la période des questions pour y revenir escortée par le whip du PQ, Stéphane Bergeron. L'élue péquiste s'est dite victime d'un acte de piratage. « *Je suis Parti québécois. Je suis indépendantiste* », a-t-elle pris soin de rappeler à ses 17 200 abonnés.

À micro fermé, quelques membres du caucus du PQ se sont alors dits franchement exaspérés de la « *distraction Ouellet* ».

En matinée, la députée de Vachon a reproché à l'état-major du PQ de l'avoir écartée d'une vidéo promotionnelle dans laquelle 24 des 28 élus péquistes

Propos au sujet de Charkaoui : Lisée reconnaît avoir eu tort

Jean-François Lisée a reconnu du bout des lèvres avoir eu tort d'écrire vendredi dernier que le prédicateur controversé Adil Charkaoui appuyait son principal adversaire dans la course à la chefferie du Parti québécois, Alexandre Cloutier. « *Je regrette toute la journée. C'a été une mauvaise journée pour le PQ* », a-t-il laissé tomber mardi, flanqué d'un nouveau sympathisant, le député Pascal Bérubé. Le prédicateur controversé Adil Charkaoui n'appuie pas Alexandre Cloutier et encore moins sa proposition d'interdire le port de signes religieux ostensibles pour les

employés de l'État en position d'autorité. « *Néanmoins, il nous apparaît clairement qu'Alexandre Cloutier demeure la voix la plus modérée au sein du Parti québécois et, surtout, il comporte au sein de son équipe bon nombre de conseillers maghrébins musulmans pratiquants, chose qui est tout à fait à son honneur* », a fait valoir le coordonnateur du Collectif québécois contre l'islamophobie sur les réseaux sociaux mardi. « *Il n'y a pas de conseillers musulmans pratiquants dans l'entourage immédiat d'Alexandre Cloutier* », a fait remarquer l'équipe Cloutier en soirée.

se présentent l'un après l'autre sur fond de musique et lancent en chœur : « *Nous sommes Parti québécois* ». M^{me} Ouellet n'apparaît pas dans la vidéo de 40 secondes, et ce, contrairement à ses deux principaux adversaires dans la course à la chefferie, Alexandre Cloutier et Jean-François Lisée. « *Je suis très surprise de voir que cette publicité-là a été faite sans ma participation. Je trouve ça quand même assez ordinaire dans le cadre d'une course à la chefferie* », a-t-elle déclaré dans un imprimé de presse.

L'ex-ministre des Ressources naturelles souhaitait dire « *Je*

suis indépendantiste » plutôt que « *Je suis Parti québécois* », a-t-elle expliqué. La « *convergence* » des indépendantistes est « *vraiment importante* », a-t-elle insisté.

M^{me} Ouellet a aussi accusé mardi le chef intérimaire, Sylvain Gaudreault — qui est téléguilé par l'« *establishment* » de la formation politique, selon elle —, d'avoir « *essa[yé] de restreindre [sa] liberté de parole* » au fil des dernières semaines. « *Il devrait plutôt parler à mes deux collègues [Alexandre Cloutier et Jean-François Lisée], qui ont fait beaucoup plus de tort à l'image du Parti québécois* », a-t-elle laissé tomber.

Le chef de l'opposition officielle, Sylvain Gaudreault, a dit regretter de voir la sortie médiatique de M^{me} Ouellet occulter, en pleine rentrée parlementaire, la « *gestion catastrophique* » des affaires de l'État par le gouvernement libéral. Enfin, M^{me} Ouellet est « *une excellente travailleuse d'équipe* », a-t-il soutenu après avoir rappelé que « *le concept de la vidéo, c'est de mettre l'équipe en valeur* ». Force est de constater que celle-ci a plutôt fait resurgir les tiraillements internes au sein du caucus.

Le Devoir

Uber : la Cour supérieure rejette la demande d'injonction

PHILIPPE ORFALI

La Cour supérieure a rejeté mardi la demande d'injonction formulée par le Front commun de l'industrie du taxi du Québec. Cette demande visait à interrompre le projet-pilote développé par Uber et le gouvernement Couillard afin de légaliser ce service de transport.

Le juge Michel Déziel a rejeté les prétentions de l'industrie du taxi, qui faisait valoir qu'il y avait « *urgence d'agir* » puisque la situation qui prévaut depuis l'entrée en vigueur du projet-pilote d'Uber cause un important préjudice aux chauffeurs de taxi. Leur demande d'injonction provisoire visait à faire suspendre l'application de l'entente sur le projet-pilote jusqu'à ce que le tribunal débattre de la question sur le fond.

Or, il y a « *absence de circonstances exceptionnelles requises pour satisfaire au critère de l'urgence* », selon le juge Déziel, qui note que la loi « *attribue au ministre [des Transports, Laurent Lessard] une grande discrétion dans l'exercice de ses pouvoirs* » dans ce dossier.

Les représentants des chauffeurs de taxi ont toutefois refusé de voir cette décision comme une défaite mardi après-midi au palais de justice. « *Ce n'est que partie remise*, a déclaré l'avocat du Front commun, Marc-Antoine Cloutier. En cour, les parties adverses ont fait des aveux qui favoriseront considérablement notre cause pour la suite des choses », a-t-il notamment soutenu.

Il s'est félicité que le juge ait pris la décision d'accélérer les procédures judiciaires visant à déterminer si le gouvernement du Québec pouvait bel et bien conclure ce type d'entente avec Uber dans le cadre légal actuel. La cour doit trancher cette question en janvier.

En point de presse, les porte-

parole des chauffeurs, Guy Chevrete et Benoît Jugand, ont maintes fois répété que le service Uber « *demeure illégal* », quoi qu'en dise Québec. « *Cassez-nous ça tout de suite*, a lancé M. Jugand au ministre des Transports. *Ayez au moins un peu d'équité envers l'industrie du taxi, mettez vos culottes et faites arrêter Uber maintenant.* »

Guy Chevrete a toutefois appelé les chauffeurs à faire preuve de patience, le temps que le processus judiciaire suive son cours.

Les avocats du gouvernement et d'Uber n'ont pas réagi, au palais de justice, à la décision du juge Déziel.

« *Le jugement confirme que nous pouvons continuer de servir les Québécois sous l'entente avec le gouvernement. Notre priorité demeure d'offrir une alternative de transport de qualité, sous les conditions définies par le projet-pilote et imposées par le gouvernement* », a commenté par courriel le directeur général d'Uber Québec, Jean-Nicolas Guillemette.

Au cabinet du ministre des Transports Laurent Lessard, on a dit « *prendre acte* » du jugement. « *On continue la mise en œuvre du projet-pilote. Le ministre a agi dans le cadre légal québécois, et ce projet-pilote va rendre Uber conforme à la loi québécoise* », a indiqué le porte-parole Mathieu Gaudreault.

Rappelons que dans le cadre de ce projet-pilote d'un an, Uber s'est vu octroyer 300 permis de taxi. En retour, l'entreprise doit payer des taxes et des impôts, en plus de percevoir la TPS et la TVQ et de verser des redevances. Elle devra également contribuer à un fonds de modernisation de l'industrie du taxi et appliquer un tarif minimum de 3,45 \$ par course, à l'instar des taxis.

Le Devoir

Traité d'extradition avec la Chine : l'opposition à Ottawa est inquiète

Ottawa — Les partis de l'opposition à Ottawa se disent préoccupés d'entendre que le gouvernement libéral a récemment entamé des pourparlers avec la Chine concernant un possible traité d'extradition.

De telles négociations avec un pays où la dissidence est passible d'emprisonnement et où le recours à la peine de mort est si fréquent soulèvent des questions qui ont été posées en Chambre, mardi.

La chef intérimaire du Parti conservateur, Rona Ambrose, a sonné la charge en accusant le gouvernement d'avoir « *complètement abandonné les principes du Canada en matière de droits de la personne* ».

En l'absence du ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, c'est le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, qui s'est chargé d'offrir des explications aux conservateurs et aux néo-démocrates. Il a assuré que le Canada soulèverait l'enjeu de la peine de mort avec les autorités chinoises et signalé que la promotion des droits de la personne était une priorité dans les relations avec la Chine.

À l'issue de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, le premier ministre Justin Trudeau a voulu se montrer rassu-

rant lorsqu'il a été questionné par les journalistes. « *La réalité, c'est que le Canada a un très haut niveau d'exigence par rapport à l'extradition en lien avec nos valeurs [...] et nous allons continuer d'agir de façon responsable* », a-t-il offert en point de presse.

N'empêche, chez Amnistie internationale, on se dit « *très, très préoccupé* » quant à cette situation. Car la Chine n'est pas exactement un modèle en matière de reddition de comptes, a souligné en entrevue la porte-parole de l'organisation pour le Canada francophone, Anne Sainte-Marie. « *Ce qui entoure la peine capitale — le nombre d'exécutions, les personnes exécutées — relève encore du secret d'État en Chine, donc ce serait assez difficile pour le Canada de faire un suivi des personnes qu'il renverrait en Chine.* » Si le Canada en venait effectivement à signer un traité avec Pékin, il devrait exiger des garanties très claires et très strictes, a plaidé M^{me} Sainte-Marie.

Les discussions entre Ottawa et Pékin ont eu lieu le 12 septembre dans le cadre de la réunion inaugurale du Dialogue sur la sécurité nationale et la primauté du droit.

La Presse canadienne

Moins d'impôt pour les entreprises, propose Bernier

Ottawa — Maxime Bernier propose de libérer les entreprises canadiennes d'une bonne part de leur fardeau d'imposition. Et en contrepartie, pour compenser le manque à gagner, l'aspirant-chef du Parti conservateur éliminerait toutes les subventions aux sociétés. Le candidat libéral dévoilait mardi un pan de son programme économique. Au menu : réduire l'impôt des entreprises de 15 % à 10 %. Au taux actuel de 15 %, l'impôt des sociétés canadiennes représente environ 39 milliards de dollars par année en revenus pour le fédéral. Il en a aussi contre l'impôt sur les gains en capital, qu'il abolirait carrément. Ottawa récolte, en imposant 50 % de la somme totale d'un gain en capital, environ 3 milliards annuellement selon le député québécois. Il propose en outre de rendre permanente la déduction pour amortissement accéléré et de l'étendre à tous les secteurs plutôt que de l'offrir uniquement au secteur manufacturier et des énergies propres comme à l'heure actuelle. Il suggère en contrepartie d'éliminer toutes les subventions directes et indirectes aux entreprises pour « *mettre un terme au capitalisme de copinage et au "bien-être social" des entreprises* ». Ce qui représenterait des économies de 16 milliards de dollars.

Le Devoir

La clinique SABSA devient partenaire de Québec

L'entente couvrira le tiers des frais de fonctionnement de la coopérative

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

La coopérative de santé sans médecin LSABSA a signé une entente avec le réseau de la santé. De « *parallèle* », la petite clinique infirmière qui a bousculé les façons de faire devient un partenaire officiel.

C'est dire le soulagement de l'infirmière praticienne spécialisée Isabelle Têtu, qui avait cru au printemps qu'il faudrait fermer boutique.

« *Au fond de moi, je savais que ça allait se régler*, lance l'optimiste infirmière. *On a eu des hauts et des bas, mais on savait que notre modèle fonctionne et qu'on a l'appui du milieu et de la population.* »

L'entente couvrira le tiers des frais de fonctionnement de la coopérative, qui sont d'environ 300 000 \$ par an. Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS) s'est engagé à payer le salaire d'une IPS et d'une travailleuse sociale ainsi que les fournitures médicales comme les seringues ou les pansements.

Les salaires des autres employés de SABSA, comme une travailleuse de rue et d'autres infirmières, devront être assumés grâce à d'autres sources de revenus. Une campagne de sociofinancement, au printemps, a notamment permis d'amasser 250 000 \$.

Le tout sera officialisé cette semaine, indique le CIUSSS de la Capitale-Nationale, avec la signature de son p.-d.g.

« *Nous sommes très satisfaits de cette entente*, indique la directrice des soins infirmiers du CIUSSS, Sylvie Bonneau. *Ça répond à notre mission, qui est de rejoindre la clientèle vulnérable.* »

Vers l'avenir

Isabelle Têtu a-t-elle conservé son photocopieur? L'infirmière pouffe de rire. « *Oui, et mon*

fax aussi. Mais je tiens à préciser que ce sont des dons! » Rappelons que le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaëtan Barrette avait d'abord refusé de financer la coopérative car il ne voulait pas doubler les ressources avec le CLSC situé non loin, comme les photocopieurs ou les réceptionnistes. Après avoir rejeté ce qu'il qualifiait de « *réseau parallèle* », il a fini par se laisser convaincre, annonçant en juillet dernier qu'une entente serait conclue.

Les quelque 1750 patients de SABSA viennent de retrouver leur service sans rendez-vous, fermé temporairement depuis le printemps. Et Isabelle Têtu caresse des projets. Elle voudrait par exemple s'associer à l'ouverture d'un site d'injection supervisée en basse ville de Québec. « *Ce serait connexe à SABSA* », indique-t-elle.

Elle aimerait aussi conclure un partenariat avec un médecin pour le suivi de patients sous méthadone puisque les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) ne peuvent pas prescrire ce produit utilisé pour contrer la dépendance aux drogues opioïdes. « *L'entente avec le CIUSSS nous permet de voir plus loin, de développer de nouveaux services où il y a des besoins qui ne sont pas comblés ailleurs dans le réseau de la santé* », se réjouit M^{me} Têtu.

D'autres cliniques infirmières pourraient voir le jour ailleurs maintenant que la porte est ouverte aux partenariats? « *Chaque cas est particulier, il faut que ça cadre avec notre mission* », indique Sylvie Bonneau, du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Un portrait dressé par des chercheurs a montré que la clientèle de SABSA est composée à 40 % de patients présentant au moins une vulnérabilité. Ce sont 14 % de ses patients qui vivent avec le VIH/sida ou l'hépatite C.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉDITORIAL

MÉDIAS

Snowden dans l'impasse

Le *Washington Post* a largué son plus célèbre lanceur d'alerte depuis « Deep Throat » en reprochant à Edward Snowden d'avoir compromis la sécurité nationale. Le quotidien fait reculer le journalisme d'enquête avec sa position, même si elle est nuancée.

En marge de la sortie du film d'Oliver Stone sur la vie d'Edward Snowden, ce spécialiste de la sécurité informatique qui a divulgué une avalanche de documents confidentiels de l'ultrasecrète National Security Agency (NSA), un mouvement international réclame qu'il soit gracié par le président Barack Obama. Trois médias qui ont collaboré avec le lanceur d'alerte, *The New York Times*, *The Guardian* et *The Intercept*, militent pour qu'il obtienne ce pardon. Le *Washington Post*, principal bénéficiaire des secrets de Snowden, fait figure d'exception en calquant désormais le discours des hauts gradés de la sécurité nationale à la Maison-Blanche.

« Pas de pardon pour Edward Snowden », titrait le *Post* en éditorial, samedi dernier. Il n'est pas dans l'habitude d'un journal de critiquer l'éditorial d'un autre journal, mais la position défendue par le vénérable quotidien est à ce point dommageable pour le journalisme d'enquête et la protection des sources qu'elle mérite d'être condamnée.

Le *Post* ne reproche pas à Snowden d'avoir coulé des documents confidentiels sur le programme de collecte de métadonnées téléphoniques de la NSA, sur lesquels le quotidien s'est basé pour mener une série d'enquêtes lui ayant valu le prix Pulitzer pour service public (avec *The Guardian*). Les révélations de Snowden étaient à ce point dommageables que le gouvernement américain s'est résigné à circonscrire la collecte de métadonnées par la NSA, en juin 2015, avec l'adoption de l'« USA Freedom Act ».

Non, le *Post* reproche plutôt à Snowden d'avoir éventé le secret sur un autre programme de surveillance (Prism) « parfaitement légal », sur les activités de renseignement visant la Russie, sur l'espionnage de l'épouse de feu Oussama ben Laden, et ainsi de suite. Il s'agit, à quelques nuances près, de la position défendue par un comité bipartisan du Congrès sur la sécurité nationale.

Selon cette logique, Edward Snowden a causé « des dommages énormes » à la sécurité nationale des États-Unis et ne mérite aucunement la grâce présidentielle. Qu'il revienne de la Russie, où il s'est réfugié en 2013, pour rentrer aux États-Unis et y subir un procès pour espionnage. Les détracteurs de Snowden ne lui laissent guère d'autre choix que de se cacher sous le manteau protecteur du président russe, Vladimir Poutine. Voilà qui n'est guère rassurant.

Le *Washington Post* passe un mauvais quart d'heure sur les réseaux sociaux, quoique sa position ne soit pas dépourvue de sympathie pour Snowden : celui-ci devrait accepter une responsabilité criminelle pour sa conduite, dans la plus pure tradition de la désobéissance civile, en échange d'une sentence clémente, écrit-on.

Cette position ne saurait faire oublier l'essentiel. Comme le souligne le journaliste d'enquête Glenn Greenwald, qui a mis l'affaire Snowden au monde dans *The Guardian*, le *Washington Post* est le premier quotidien à exiger des poursuites criminelles contre sa propre source.

Snowden n'a jamais rien publié de lui-même. Les médias, dont le *Washington Post*, portent le fardeau de ce « crime ». Les journalistes qui ont donné vie à l'affaire Snowden mériteraient-ils donc d'être poursuivis en justice ?

L'éditorial du *Post* est une trahison du rôle historique joué par les médias privilégiant le journalisme de qualité. Ils ont toujours protégé leurs sources et leur matériel contre les intrusions de l'État, même lorsque la sécurité nationale était en cause. Ce fut le cas du *New York Times* lors de la publication des « Pentagon Papers », portant sur les insuccès de la guerre au Vietnam. Idem pour la décision de l'*Ottawa Citizen* de contester la perquisition abusive au domicile de la journaliste Juliet O'Neill, qui enquêtait sur le renvoi de Maher Arar en Syrie. Les exemples de résistance médiatique ne manquent pas.

Le fait qu'une source ait obtenu des documents de manière illégale ne change rien au fait que les médias ont le droit de colliger et de diffuser ce matériel, pourvu qu'il réponde à des critères de véracité et d'intérêt public.

Bien sûr, Edward Snowden a commis un geste illégal. Mais son geste en est un de « service public », selon l'expression de l'ancien procureur général des États-Unis Eric Holder. Il est l'instigateur d'un débat national aux États-Unis et ailleurs dans le monde sur l'étendue démesurée des pouvoirs de surveillance des agences de sécurité nationale.

Si l'éditorial du *Post* choque autant, c'est qu'il est en rupture marquée avec les idéaux de défense des libertés civiles dont les médias traditionnels sont habituellement les gardiens.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES

Rédactrice en chef LUCE JULIEN

Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN

Vice-présidente des ventes publicitaires LISE MILLETTE

Directeur des finances STÉPHANE ROGER

Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS

Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Les enfants au cœur de nos choix

En 1997, le Québec se penchait sur l'état précaire de ses finances publiques. Cela n'a pas empêché le gouvernement du Parti québécois de chercher la voie pour construire une société plus juste. Lors d'un sommet présidé par M. Lucien Bouchard, la décision a été prise de mettre en place une véritable politique familiale en adoptant trois mesures phares : une réforme du soutien financier par l'instauration de l'allocation unifiée pour enfant, le développement de services de garde éducatifs et l'instauration d'un régime d'assurance parentale.

Cette politique avait comme objectifs d'assurer l'équité par un soutien universel aux familles et une aide accrue aux familles à faibles revenus, de faciliter la conciliation famille-travail et de favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances.

Les recherches ont démontré que nous avions misé juste, que l'initiative, en plus de contribuer à construire une société plus juste, avait manifestement favorisé la croissance économique du Québec.

Aujourd'hui, l'Association québécoise des CPE nous offre l'occasion de prolonger la réflexion sur cette politique audacieuse. Je souhaite que ce soit aussi l'occasion de nous assurer que le Québec continue de consacrer les ressources essentielles à l'atteinte des objectifs que nous avons fixés et que nous soyons en mesure de garantir à chaque enfant, quel que soit son milieu social et écono-

mique, une véritable égalité des chances dans la vie.

Pauline Marois

Le 20 septembre 2016

Il est né le divin enfin !

La semaine dernière, lors du 31^e Gala des prix Gémeaux, Fred Pellerin a remporté deux prix : « meilleur texte : humour » et « meilleur spectacle de variétés ou des arts de la scène ».

Il s'agit ici d'un grand homme dont le Québec n'a pas fini d'entendre parler. Il persistera dans toutes les têtes, sur toutes les lèvres et dans toutes les oreilles avec ses tournures de phrases maîtrisées à la perfection et son oralité prodigieuse lors des spectacles. Son spectacle *Plus tard qu'on pense* fut un mélange d'émotions : il a fait rire, pleurer et rêver les gens présents pendus à ses mots. Accompagné de musiciens fort talentueux, il a su livrer une performance au-delà des attentes.

Personne ne méritait ces deux récompenses autant que lui : elles lui étaient dédiées. Fred Pellerin représente la culture québécoise dans toutes ses compositions : sa façon de vivre, de parler, d'interagir, d'évoluer, de vivre ensemble en tant que société.

Il aide à ne pas oublier d'où l'on vient, où l'on s'en va, et à conserver sa belle langue, avec laquelle tant d'histoires sont modelées et ancrées dans les racines. Rien n'est plus important que la culture si l'on veut inventer le monde de demain et le rendre plus beau.

Claudia Laporte

Le 20 septembre 2016

Subjectivité et objectivité

Le journal *Le Devoir* en date du 19 septembre 2016, dans un article intitulé « L'impartialité de la commission mise en doute », signé par la journaliste Isabelle Paré, met en doute l'impartialité de la commission chargée de déterminer qui recevra l'aide médicale à mourir ou non, à cause de la présence dans ce comité de personnes qui s'affichent ouvertement contre l'AMM. On suggère que cela pose des problèmes éthiques. Au contraire, cela nous assure de la non-convergence vers des dérapages et l'acceptation systématique de cas même douteux et n'entrant pas dans l'encadrement prévu par la loi. En effet, en cas de litige avec les points de la loi, s'il n'y avait que des gens favorables à l'AMM, on pourrait assister à des dérapages et à un élargissement des personnes admissibles trop facilement, c'est-à-dire que tous les cas litigieux pourraient être acceptés même s'ils ne répondent pas aux critères établis par la loi. On risquerait ainsi de repousser constamment les limites des cas acceptés. Une personne « contre » l'AMM assure de l'étude sérieuse de la situation et de chaque demande. S'il n'y avait que des membres franchement pour, leur analyse de chaque demande pourrait alors soulever des problèmes éthiques et un questionnement. En quoi les membres pour l'AMM seraient-ils plus objectifs que les membres contre ? La présence des « contre » assure au contraire une étude sérieuse et approfondie de chaque demande d'AMM et on évite ainsi des dérapages.

Jocelyne Dumont

Saint-Jean-Port-Joli, le 19 septembre 2016

L I B R E O P I N I O N

Il y a plus qu'une définition de l'interculturalisme

JACK JEDWAB

Président de l'Association d'études canadiennes

En tant que défenseur de la notion du multiculturalisme, je peux comprendre la frustration de Gérard Bouchard qui prétend que l'interculturalisme, tel qu'il le conçoit, est l'objet d'un faux procès par certains penseurs (« Le faux procès de l'interculturalisme », *Le Devoir*, 15 septembre). J'ai souvent le sentiment que le concept du multiculturalisme est déformé par ses détracteurs. Cela dit, je ne suis pas de l'avis qu'une défense dogmatique du multiculturalisme contribue à faire avancer le débat sur la gestion de la diversité.

En fait, il y a plus qu'une façon de définir le multiculturalisme et l'interculturalisme. Et contrairement à ce que prétend Gérard Bouchard, certains types d'interculturalisme ne sont pas incompatibles avec le multiculturalisme. Ainsi, le candidat à la direction du Parti québécois Jean-François Lisée n'a pas tort quand il dit que l'interculturalisme est semblable au multiculturalisme. Théoriquement, les deux concepts se rejoignent dans leur valorisation de la diversité, leur rejet de l'assimilation ainsi que dans l'importance ac-

cordée à l'interaction entre les personnes issues de diverses cultures.

L'interaction entre les individus ou les communautés est au cœur de l'interculturalisme. Selon certains de ses adeptes, le modèle se distingue du multiculturalisme dans l'accent qu'il met sur l'interaction entre diverses cultures. Pourtant, être contre le dialogue entre cultures est comme s'opposer à la vertu, et c'est pourquoi très peu de Canadiens en sont, quel que soit leur modèle préféré de gestion de la diversité.

Trois approches

Pour ceux qui suivent les débats sur l'interculturalisme, il semble y avoir au moins trois approches en matière d'interaction. Les distinctions sont basées sur le type d'interaction qui est favorisée par l'État et les règles qui les accompagnent. Appelons le premier modèle l'interculturalisme multiculturel, le deuxième, l'interculturalisme bilatéral ou biculturel, et le troisième, l'interculturalisme univoque ou unidimensionnel.

Dans le cas de l'interculturalisme multiculturel, il n'y a pas de règles strictes en matière d'interactions qui peuvent inclure des individus de plusieurs communautés, peu importe

leur origine ou leur statut minoritaire ou majoritaire. Selon le programme fédéral intitulé Inter-Action, le but premier est de créer des occasions concrètes permettant la production d'interactions, entre les collectivités culturelles, religieuses ou ethniques, favorisant la compréhension interculturelle, la commémoration et la fierté civiques, de même que le respect des valeurs démocratiques ancrées dans notre société.

L'interculturalisme bilatéral ou biculturel présume qu'il y a interaction entre deux groupes sur un pied d'égalité « relatif » et que chaque participant vise un rapprochement ou une meilleure compréhension de l'autre. L'interaction ne se produit pas dans un espace social et l'impact est très souvent influencé par le contexte démographique à l'intérieur duquel l'échange a lieu pour ne pas rendre explicite l'identification des participants avec le groupe minoritaire ou majoritaire.

L'interculturalisme univoque ou unidimensionnel se rapproche le plus de la vision avancée par Gérard Bouchard, qui propose « la reconnaissance des éléments de présence ad hoc à la culture majoritaire (par exemple en matière d'histoire nationale et de valeurs

patrimoniales), en accordant une primauté contextuelle au noyau francophone et à la tradition chrétienne ».

Dans cet échange, le statut des participants dans l'interaction est plus explicite et c'est le devoir des minorités d'en apprendre plus sur la culture majoritaire telle qu'elle est définie par l'hôte de l'interaction. Cette approche est destinée à rassurer une majorité concernée par la pérennité de sa culture. C'est autour de cette vision de l'interculturalisme qu'il existe un terrain d'entente entre Lisée, et Jacques Beauchemin et Gérard Bouchard, malgré les nuances en matière d'accommodement des cultures minoritaires évoquées par ce dernier.

En matière d'interactions entre diverses cultures, il y a un écart important entre la théorie et la pratique dans la capacité de l'État à orienter les interactions entre individus et groupes sur des bases formelles. Il y a beaucoup plus d'échanges informels et non structurés dans nos sociétés (à l'école et en milieu de travail) que des échanges formels qui sont plus souvent sous les auspices des élites. Par conséquent, les théories qu'on avance rassurent de manière illusoire plutôt que de présenter de façon sereine la réalité sur le terrain.

IDÉES



MARK LENNIHAN ASSOCIATED PRESS

Dans un sondage du *New York Times* réalisé en 2014, 61 % des Américains disaient ne pas faire confiance aux banquiers de Wall Street.

Wall Street et la source du populisme

Les excès et la cupidité du secteur financier ont contribué à l'émergence de candidats atypiques

PHILIPPE FOURNIER

Chercheur au CERIU et chargé de cours en science politique à l'Université de Montréal

Depuis la fin des primaires, la campagne présidentielle semble vidée de sa substance et se limite souvent aux attaques personnelles. Pourtant, l'économie demeure la préoccupation principale de l'électorat. Les Américains n'ont pas oublié que Wall Street était directement responsable de la crise financière de 2007-2008, mais aussi des millions de pertes d'emploi, des saisies, des expulsions et pertes matérielles en tout genre. Les excès et la cupidité du secteur financier ont grandement contribué à l'émergence de candidats atypiques comme Bernie Sanders et Donald Trump, et ont accentué le ressentiment de la population envers les élites économiques.

Même si la « reprise » postcrise aux États-Unis a propulsé les Bourses à des niveaux records et que le taux de chômage oscille maintenant autour de 5 %, 81 % des Américains ont vu leurs revenus stagner ou diminuer depuis 2009, en plus de voir leur sécurité d'emploi s'évaporer, leurs dettes augmenter et leurs avantages sociaux diminuer. À l'inverse, en 2015, le 1 % le plus riche cumulait 22 % du revenu des ménages, comparativement à 10 % en 1980. Si la diminution du chômage a entraîné des gains modestes pour la classe moyenne, elle n'a pas relancé la consommation de manière significative et n'a pas réussi à redynamiser l'économie, qui croît en moyenne de 1,4 % par année depuis 2008, bien en deçà du 3 ou 4 % espéré.

Dans le contexte d'une concurrence mondiale

sans précédent, d'une baisse générale du revenu disponible pour les particuliers, d'une automatisation toujours plus étendue et d'investissements anémiques dans les entreprises, rien ne permet de croire à une reprise vigoureuse de l'économie américaine à court ou moyen terme.

Depuis le début des années 1980, époque à laquelle on a favorisé la renaissance du secteur financier en relâchant la réglementation, la finance exerce une influence économique et politique de plus en plus importante aux États-Unis. La promesse initiale selon laquelle les sommes astronomiques qui changent de mains sur les marchés boursiers ou lors de transactions majeures allaient percoler jusqu'aux citoyens ordinaires et engendrer une richesse collective ne s'est pas réalisée. Dans le sillage de la crise financière, la monopolisation des recettes par une infime minorité, l'éthos des bénéfices à très court terme et les fraudes répétées ont plombé Wall Street dans l'estime populaire.

En effet, selon un sondage du *New York Times* réalisé en 2014, 61 % des Américains disaient ne pas faire confiance aux banquiers de Wall Street. Cette hostilité a été alimentée par plusieurs productions culturelles (films, documentaires, etc.) qui ont fait état de la corruption et de l'avidité du secteur bancaire et aussi par plusieurs manifestations et mouvements comme Occupy Wall Street. L'ascension de Bernie Sanders, qui n'a cessé de qualifier les représentants de Wall Street de « criminels » et de « prédateurs » durant les primaires, n'est certainement pas étrangère à cette perception collective.

Donald Trump et Hillary Clinton ont aussi critiqué le milieu financier à de nombreuses reprises. Si le programme économique de Trump semble a priori plus favorable aux mieux nantis, notam-

ment par l'entremise d'un allègement fiscal pour les entreprises et les plus fortunés, Wall Street est généralement effrayée par son tempérament et ses penchants nationalistes et protectionnistes.

Malgré son appropriation du discours de Sanders lors de son investiture, Clinton bénéficie du soutien quasi indéfectible de Wall Street. Encore une fois, la proximité apparente entre la candidate démocrate et l'un des principaux boucs émissaires du moment n'aide pas sa cause, particulièrement auprès des jeunes (les fameux « millennials ») qui ont lui ont largement préféré Sanders.

La semaine dernière, Wall Street s'est invitée dans la campagne. Wells Fargo, la troisième banque en importance aux États-Unis, a été condamnée par le bureau américain de protection des consommateurs (CFPB) à payer une amende de 185 millions. Depuis 2011, des conseillers financiers de la banque ont ouvert plus de deux millions de comptes bancaires à l'insu de leurs clients. Wells Fargo aurait perçu des frais sur ces comptes et versé des primes à 5300 employés (qui viennent d'être licenciés), soi-disant parties prenantes de cette gigantesque fraude.

Au moment où Elizabeth Warren, figure emblématique de la gauche démocrate, se prépare à interroger Wells Fargo mardi en comité sénatorial, les candidats devront aborder cet enjeu d'ici au 8 novembre.

Dans le contexte d'une faible croissance économique et devant la forte probabilité que le Congrès (et peut-être même le nouveau président) s'oppose à toute augmentation des impôts ainsi qu'à toute tentative de réglementer Wall Street et de réduire les inégalités, on peut déjà prévoir que la gauche américaine et le populisme anti-establishment de droite vont poursuivre sur leur lancée après l'élection.

La revanche des matamores

FRANCINE PELLETIER



Au lendemain des deux grand-messes honorant la télévision — les prix Emmy chez nos voisins et les Géméaux ici —, rendons grâce aux dieux du petit écran. Après tout, si Donald Trump, 6 pieds 2, 236 livres et, prétend-il, bien pendu par-dessus le marché, devient le 45^e président américain, la télévision y aura été pour beaucoup. Trump, on le sait, s'est fait connaître du grand public en jouant le matamore à l'émission de télé-réalité *The Apprentice* à NBC. De 2004 à 2015, sa phrase fétiche — « you're fired! » — tombait chaque semaine comme une guillotine sur le rêve d'un jeune entrepreneur venu défendre un projet. C'est ce culte de l'intimidation et du regardez-moi-bien-aller que Trump a réussi à imposer, malgré les protestations des uns et l'incrédulité des autres, lors de l'actuelle campagne.

À quelques semaines de l'élection américaine, on n'est plus à se demander comment le parti d'Abraham Lincoln a pu tomber si bas. On est à tirer les leçons qui s'imposent. Selon Dana Milbank du *Washington Post*, la campagne de Trump signifie une prise de contrôle « hostile » de la politique américaine par la télé-réalité. « Au moment où Trump lança sa campagne, les règles de la télé-réalité se sont imposées, celles où la personne qui dit les pires bêtises est récompensée avec le plus de temps d'antenne. Selon ces règles, la célébrité n'a rien à voir avec la réussite. Dans ce monde, vous devenez célèbre surtout si vous êtes le gars ou la fille que personne n'aime. Plus vous êtes hais-sable, en fait, mieux c'est. »

Tout ce qui paraissait inouï, imbuvable, impossible en début de campagne — les insultes, les mensonges, l'ignorance, le manque de préparation et de sérieux —, tout ça désormais s'explique non pas comme des failles avec lesquelles l'improbable candidat doit composer, mais comme un style sciemment mis en avant. « Trump reflète une mentalité qui est plus crue, plus vulgaire et plus branchée sur la culture populaire. Les attentes ont été baissées à tel point que l'idée de se pointer chez Dr. Oz [émission de pacotille animée par un médecin] est parfaitement acceptable, voire dernier cri », dit le commentateur Matt Lewis.

Voilà pour la forme. Mais Trump, dans sa turpitude, a aussi mis le doigt sur quelque chose de beaucoup plus profond. Il a révélé un mécontentement populaire qui a des racines plus lointaines encore que l'anti-establishment du Tea Party ou la grogne des Berniacs (les partisans de Bernie Sanders) contre les milliardaires. Il a révélé une lutte des classes et une lutte des sexes qu'on croyait depuis longtemps révolues. Sans le vouloir, le roi du *bling-bling* a ouvert la porte à tous ceux qui se sentent tassés par les développements socio-économiques des dernières décennies. Des hommes à 95 % qui ont souffert de l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, du déplacement de la main-d'œuvre vers l'étranger, de la disparition du secteur manufacturier en faveur de l'innovation technologique. Tous ces bouleversements ont miné l'homme blanc d'un certain âge sans grande éducation, celui-là même qui renaît aujourd'hui de ses cendres dans la personne de Donald J. Trump.

On n'arrête pas le progrès, dites-vous? Mais c'est très exactement ce que signifie l'ascension de l'ineffable candidat républicain sur la scène politique américaine.

Comme nul autre avant lui, Trump prépare la voie à ce retour en arrière où « les hommes étaient des hommes » et les Blancs étaient les maîtres incontestés du domaine. C'est la revanche de tous ceux qui n'ont jamais avalé le mouvement de la contre-culture, des droits civiques ou du féminisme et qui s'élèvent aujourd'hui pour proclamer « leurs valeurs ». C'est la trouvaille de la campagne de Donald Trump d'avoir compris qu'une bonne partie de l'électorat conservateur ne voulait pas, en fait, parler de libre-échange, de baisse de taxes ou de privatisation, mais plutôt « d'immigration, de sécurité et d'identité ».

Les questions identitaires ne font pas seulement des ravages aux États-Unis. La nostalgie pour le passé, pour un temps où les choses étaient plus simples et plus uniformes, secoue également l'Europe et, dans une moindre mesure, le Québec. Les retours de balancier ont la fâcheuse habitude de s'activer quand on s'y attend le moins. « Make America [ou le pays de son choix] great again » n'est rien d'autre qu'une incitation à regarder derrière plutôt que devant.

fpelletier@ledevoir.com
Sur Twitter: @fpelletier1

Le Canada, défenseur de la paix... vraiment?

TEXTE COLLECTIF*

Cette année, la Journée internationale de la paix (21 septembre) coïncide avec l'annonce par le gouvernement Trudeau du retour du Canada aux opérations onusiennes de maintien de la paix. Promesse électorale oblige, avec un budget de 450 millions de dollars sur trois ans et une contribution en effectifs de 600 soldats et de 150 policiers!

Pourtant, le monde a bien changé et s'est dangereusement militarisé depuis Lester B. Pearson, diplomate canadien à l'origine des Forces de maintien de la paix sous l'égide des Nations unies. Aujourd'hui, le commerce des armes supplante les missions de paix, les dépenses militaires mondiales atteignant la somme colossale de 1676 milliards de dollars en 2015, alors que les opérations de maintien de la paix coûtent annuellement 8 milliards de dollars. Se retrouvant aujourd'hui au 67^e rang des pays contributeurs de Casques bleus et par ailleurs au 2^e rang des exportateurs d'armes au Moyen-Orient, le Canada n'a pas à paviser, ni sur son engagement dans les missions de paix ni sur leur efficacité pour résoudre les conflits.

Le gouvernement Trudeau a plutôt choisi, malgré une vive opposition citoyenne, de maintenir le contrat de vente de « véhicules blindés légers » pour plus de 15 milliards de dollars à l'Arabie saoudite, un des grands violateurs des droits de la personne. Ce pays se retrouve à la tête d'une coalition qui bombarde le Yémen depuis des mois. Résultats : plus de trois millions de personnes déplacées, majoritairement à l'intérieur des frontières du pays, 7000 personnes tuées et 30 000 autres blessées. En janvier 2016, l'ONU confirmait que l'Arabie saoudite était la principale destination des exportations militaires canadiennes. Ce faisant, le Canada alimente honteusement la guerre au Yémen et se fait complice de l'une des pires crises humanitaires sévissant actuellement dans le monde.

Vers une nouvelle politique canadienne de défense

En avril, le gouvernement Trudeau a lancé une consultation publique en vue d'élaborer une nouvelle politique de « défense ». Se déroulant en bonne partie pendant la pause estivale, cette consultation qui s'adressait avant tout aux prétendus « experts » en matière de défense n'était pas publique. La participation citoyenne était envisagée

strictement sur une base individuelle, et aucune organisation de la société civile n'a été formellement consultée.

Plusieurs aspects du document de consultation sur la politique canadienne de défense contrastent étrangement avec l'annonce récente des engagements du Canada en faveur des opérations onusiennes de paix. Le document soulève la possibilité d'un réexamen de la décision prise par le Canada en 2005 de ne pas participer au bouclier antimissile des États-Unis et envisage de doter les Forces canadiennes de drones armés pour des missions offensives.

De plus, ce document de consultation ne remet nullement en question la participation canadienne à la guerre d'agression menée en Afghanistan durant 13 ans ni dans les déploiements militaires en Ukraine, en Libye ou ailleurs. Au contraire, ces interventions sont présentées comme des contributions « à la paix et à la sécurité internationales » qui protègent les Canadiens et les Canadiens et qui défendent les intérêts nationaux, sans plus de précision.

Appel à nos concitoyens

Il est illusoire de faire la promotion de missions de paix sans s'opposer aux missions offensives

menées au sein de l'OTAN. Il est tout aussi vain de prôner la paix sans dénoncer la participation du Canada au commerce mondial de l'armement et sans exiger maintenant un débat public sur sa nouvelle politique de défense.

Jusqu'au jour du Souvenir, pour signifier l'opposition citoyenne aux visées militaristes du gouvernement Trudeau, nous porterons le coquelicot blanc. Nous invitons chaleureusement ceux et celles qui aspirent à un monde sans guerre à le porter en mémoire de toutes les victimes, majoritairement civiles, des conflits armés.

*Signataires: Paul Ahmari, Omar Aktoof, François Avar, Luc Benoit, Serge Bruneau, Raphaël Canet, Donald Cuccioletta, Françoise David, Ferdinand Djayerombe Yaweka, Martin Duckworth, Ariane Emond, Andrés Fontecilla, Lorraine Guay, André Jacob, Robert Jasmin, Molly Kane, Joneed Khan, Kelly Krauter, Danièle Lacourse, Régine Laurent, Abby Lippman, Suzanne Loiselle, Alain Long, Alain Marois, Gilles Marsolais, Serge Mongeau, Christian Nadeau, Ed Napier, Maude Prud'homme, Louis Rousseau, Isabelle Samson, Mélanie Sarazin, Caroline Toupin, Carmina Tremblay.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hécène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoit Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis), Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zematis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Osvaldo Casas (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

LABRECQUE

SUIITE DE LA PAGE 1

photo. Michel Brault et Jean-Claude Labrecque étaient pour moi des maîtres absolus. Ils étaient mes héros. Avec le recul, je me considère chanceux d'avoir eu des héros québécois. Lorsque Michel est décédé, j'ai eu doublement de la peine, d'une part de le perdre, et d'autre part parce que j'ai constaté qu'aucun documentaire, un vrai documentaire de cinéma, ne lui avait été consacré, juste à lui. Et tout de suite, j'ai pensé à Jean-Claude, et il m'est apparu impératif que cette erreur-là ne soit pas répétée.»

Hommage au bâtisseur

Né à Québec en 1938 et fait orphelin deux fois plutôt qu'une après le décès prématuré de ses parents adoptifs, Jean-Claude Labrecque entra à l'ONF à 18 ans. Débrouillard, et vite passionné, il parcourut le pays d'est en ouest, du nord au sud, apprenant ce faisant un métier vis-à-vis duquel il devint extrêmement exigeant.

Comme réalisateur, on lui doit des fictions mémorables aux accents de vérité, comme *Les smattes* et *Les vautours*, et

des documentaires intimes sur des poètes (*Michèle Lalonde*, *Gaston Miron*, *Marie Uguay*), des athlètes (*Jeux de la XX^e olympiade*), des politiciens (*À hauteur d'homme*)... Il a souvent monté ses films, les a toujours scénarisés.

En tant que directeur photo, notamment sur *Le chat dans le sac* de Groulx, *À tout prendre* de Jutra, *La vie heureuse de Léopold Z.* de Carle, et *Entre la mer et l'eau douce* de Brault, il a brillé. Surtout, il a innové.

«Jean-Claude est un bâtisseur de notre cinéma», note Michel La Veaux. Dans sa profession de chef opérateur, de directeur photo, Michel [Brault] et lui ont pour ainsi dire tout inventé ici. Ils n'ont pas eu le choix, mais ce qu'ils ont créé constitue un héritage immense. Jean-Claude est un virtuose qui aime les extrêmes; l'entre-deux l'ennuie. Sa maîtrise des instruments est incroyable. Je pense par exemple à son film *Essai* à la mille: la NASA avait envoyé un objectif de 1000 millimètres [qui contient plusieurs lentilles] à l'ONF, où on devait vérifier les optiques. Dans un outil scientifique destiné à filmer des lancements de fusées, il a tout de suite perçu le potentiel artistique, poétique.»



Michel La Veaux en compagnie de Jean-Claude Labrecque

Dès le moment de la conception, Michel La Veaux n'envisageait pas un documentaire traditionnel. Cela n'aurait convenu ni à son sujet ni à lui.

«Jean-Claude possède une telle rigueur tout en étant complètement, complètement passionné par la lumière. Je partage ça avec lui: la passion de la lumière. C'est ce qui a guidé mon approche. La recherche de la lumière, la quête de la lumière, à travers une vision du cinéma

qui va au-delà de la technique; qui pousse plus loin. Et comme c'est ça qui nous anime tous les deux, je voulais qu'on parle de ça, à la caméra. Je voulais faire un film de cinéma parce que Jean-Claude ne mérite pas moins que ça.»

Fort de la participation enthousiaste de Jean-Claude Labrecque, Michel La Veaux a d'ores et déjà filmé du matériel dont il est heureux. Dans le milieu, c'est connu, le premier est

une source inépuisable d'anecdotes de récits de tournages incroyables.

«Il a un tel savoir à transmettre. Et il a un front de bœuf! Pour son documentaire La visite du général de Gaulle au Québec, il a foutu l'aide de camp du général de Gaulle et il a pris sa place dans la limousine. Il a fait stopper le croiseur militaire qui transportait de Gaulle sur le fleuve afin que son équipe et lui montent à bord avec de l'équipement. Ça paraît impensable, et pourtant, il l'a fait. Il a fait tout ça, et bien d'autres choses. Mais toujours pour servir son sujet.»

Et pour servir les intérêts supérieurs du cinéma.

Démarche humaniste

Outre son apport artistique et technique, Michel La Veaux veut célébrer la démarche humaniste de Jean-Claude Labrecque. «Il le dit: son but est de filmer à hauteur d'homme. C'est pas pour rien que son film sur Bernard Landry s'intitule comme ça, mais ça s'applique à l'ensemble de son œuvre. Jean-Claude a toujours eu, et a toujours à ce jour, cette préoccupation de trouver la meilleure manière de saisir l'humanité de son sujet.»

A cet égard, Michel La Veaux

estime que *Jeux de la XX^e olympiade* est exemplaire.

«Ceux qui ne l'ont pas vu s'en sentent parfois, à tort, qu'il s'agit d'une simple commande. C'est infiniment plus riche. Jean-Claude y filme les athlètes avant et après les compétitions: ç'a l'air de rien maintenant, mais c'était inusité; on ne faisait pas ça comme ça. C'est un film émouvant. Pendant l'épreuve du 4 x 100 mètres relais, il a placé sa caméra au centre du Stade olympique et il a réussi à filmer la course en un seul plan: un panoramique de 360 degrés hallucinant. Ça, c'est du cinéma. Je suis retourné sur place, avec lui. Je l'ai filmé au milieu de la piste avec la même caméra qu'il avait à l'époque. Je débute sur lui, puis je glisse vers un écran géant sur lequel est projetée la scène en question. À ma manière, en captant le moment, j'ai tâché moi aussi de faire du cinéma.»

On a hâte de voir le résultat, un documentaire qui promet d'être, comme il se doit, à hauteur d'homme. D'un grand homme.

Le Devoir

Notre journaliste se trouve à Québec à l'invitation du FCVQ.

Une guerre irrégulière

Expert en conflits armés depuis 50 ans, Gérard Chaliand met en perspective la suspension des convois d'aide de l'ONU dans ce baril de poudre qu'est aujourd'hui la Syrie. Entretien.

Pour Moscou, qui nie la destruction d'un convoi humanitaire par des bombardements aériens, il s'agit plutôt d'une «offensive des rebelles». Que faut-il penser de cette valse des responsabilités?

Personne ne veut bien sûr endosser la responsabilité. Ce qui fait qu'il est difficile de savoir où se situer exactement. Tout ce qu'on peut dire au fond est qu'ils se livrent une guerre où très franchement il n'y a aucune règle qui tienne. Il s'agit de faire le plus mal possible à l'adversaire, d'un côté comme de l'autre. Il s'agit d'une guerre irrégulière.

Qu'est-ce qui peut être fait dans une situation où tout glisse de la sorte?

Il appartient aux États puissants, que ce soit les États-Unis, la Russie ou d'autres, d'intercéder pour que les convois humanitaires puissent au moins atteindre les gens qu'on veut nourrir ou sauver. Les Russes par exemple serviraient l'image de Bachar al-Assad en lui évitant de ne pas passer pour totalement ignoble. Après tout, quand il a utilisé une fois du gaz, à Ghouta, M. Poutine lui a dit: «Si tu veux t'en sortir, tu livres la majorité de ton arsenal aux États-Unis et puis c'est fini.»

Les Russes disposent de moyens de pression. Bachar al-Assad peut mener la guerre d'une façon différente, si c'est lui qui est en cause avec les convois humanitaires. Et si ce n'est pas lui, les États-Unis peuvent insister avec leurs alliés ambigus, qu'ils soient saoudiens, turcs ou autres, pour qu'on laisse passer l'humanitaire.

Est-ce que cela risque d'avoir une incidence sur l'issue de la guerre?

On a connu plusieurs exactions du genre par le passé dans des guerres irrégulières, sans quartier. Les exemples sont nombreux à partir du milieu des années 1970. Je dirais que ça commence par les Palestiniens, au Liban. Au moment de la guerre civile libanaise, il y a eu divers convois humanitaires qui se sont fait attaquer. Les uns ont attribué la responsabilité aux Palestiniens, les autres au gouvernement, puis aux chrétiens, etc. C'est le genre d'événements dont personne ne veut assurer la paternité. Mais en vérité, ce genre de pratique n'a en réalité jamais vraiment cessé. Et ce n'est pas ce qui va changer l'issue de la guerre.

Jean-François Nadeau

SYRIE

SUIITE DE LA PAGE 1

Pourtant, tous les groupes impliqués dans ce conflit qui s'enlise avaient été mis au courant de la présence de ce convoi à Orum al-Koubra, dans la province d'Alep, et toutes les autorisations et garanties nécessaires avaient été obtenues par l'ONU, a soutenu une porte-parole du Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'organisation internationale. De grands drapeaux bleus de l'UNICEF avaient également été fixés sur certains des camions par mesure de précaution.

Environ 20 civils ont été tués pendant le raid, selon la Croix-Rouge et le Croissant Rouge, dont le directeur de la branche locale du Croissant Rouge syrien, Omar Barakat. Le convoi composé de 31 camions contenait notamment de l'aide sanitaire et nutritionnelle de l'UNICEF, qui devait permettre de venir en aide à 50 000 personnes. Neuf tonnes d'aide médicale, dont des antibiotiques et du matériel chirurgical, se trouvaient également dans ces véhicules.

Ban Ki-moon fustigé

L'ampleur du drame en fait l'attaque la plus meurtrière en Syrie contre un convoi humanitaire depuis 2011.

S'adressant à l'Assemblée générale, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a tenu des propos d'une rare in-

terté à l'endroit de ceux qui «alimentent la machine de guerre en Syrie».

«Sont présents dans cette pièce aujourd'hui des représentants de gouvernements ayant ignoré, facilité, financé ou même planifié ou effectué des atrocités infligées par toutes les parties du conflit en Syrie à l'endroit de civils syriens», a-t-il déclaré, suscitant la colère de Moscou et de Damas.

«Beaucoup de groupes ont tué des civils innocents, mais aucun autant que le gouvernement syrien qui continue d'utiliser des barils d'explosifs contre des zones résidentielles et de torturer systématiquement des prisonniers», a-t-il ajouté.

Prenant lui aussi la parole à New York, le président français, François Hollande, a estimé que la tragédie syrienne sera, «devant l'Histoire, la honte de cette assemblée» si elle n'y met pas fin dès maintenant. «Le conflit a fait 400 000 morts, Alep est une ville martyre, des milliers d'enfants sont écrasés sous les bombes. [...] Ça suffit», a-t-il insisté.

Constat d'échec onusien

Le ministère syrien des Affaires étrangères a rétorqué que M. Ban s'«éloignait» dangereusement de la charte des Nations unies et des obligations d'impartialité qui lui incombent. «Les Nations unies se sont écartées de leur rôle. Sous Ban Ki-moon, elles n'ont réussi à résoudre aucun conflit», a précisé le ministère, cité par l'agence officielle Sana. Damas a nié avec véhémence toute implication dans le

raid, tandis que le gouvernement de Vladimir Poutine mettait en doute l'idée que le convoi ait été frappé par un raid aérien.

«Nous avons étudié les images vidéo [...] et nous n'avons pas trouvé de signes de frappes sur le convoi par des armes», a estimé le général Igor Konachenkov. Pour l'armée russe, les images ne montrent que le résultat d'un incendie, «qui s'est comme par hasard déclenché au moment

«Sont présents dans cette pièce aujourd'hui des représentants de gouvernements ayant ignoré, facilité, financé ou même planifié ou effectué des atrocités infligées par toutes les parties du conflit en Syrie à l'endroit de civils syriens»

d'une offensive d'ampleur des rebelles vers Alep».

Interruption de l'aide

Ces accusations de l'Occident semblent avoir été «calculées» pour détourner l'attention d'une charge menée «par erreur» par les États-Unis samedi contre une position de l'armée syrienne dans la région de Deir ez-Zor, faisant au moins 90 morts, a soutenu le porte-parole russe.

Les deux puissances et d'autres pays ont néanmoins tenté d'en arriver à un compromis visant à prolonger la trêve, en vain, dans un hôtel new-yorkais. Ce Groupe international

de soutien à la Syrie, auquel participait, «dans une ambiance dramatique et lourde», le secrétaire d'Etat John Kerry et plusieurs de ses homologues, notamment le russe Sergueï Lavrov, n'a toutefois pas réussi à en arriver à une entente concrète.

En réaction au drame, et craignant un nouveau carnage de ses travailleurs humanitaires, l'ONU a suspendu tous ses convois en Syrie, en attendant une nouvelle évaluation de la situation. La Croix-Rouge a pour sa part assuré qu'elle ne stopperait pas ses activités, vu l'ampleur des besoins. Le Programme alimentaire mondial a lui aussi acheminé de l'aide mardi, par largage aérien comme prévu, aux habitants de Deir ez-Zor, dans

l'est du pays, encerclé par le groupe État islamique.

Pendant ce temps, les hostilités ont repris de plus belle. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, au moins 27 barils d'explosifs, l'arme de prédilection du régime de Damas, ont été largués sur Alep, mardi matin. Dans cette province, près d'une quarantaine de civils auraient été tués depuis l'annonce par l'armée syrienne de la fin du cessez-le-feu, lundi en fin d'après-midi, affirme l'ONG.

Avec l'Agence France-Presse et Associated Press
Le Devoir

ÉTHIQUE

SUIITE DE LA PAGE 1

Sylvain Gaudreault a repris un élément du témoignage que l'ancien directeur de cabinet Pierre Ouellet a fait à la fin août en commission parlementaire; celui-ci a déclaré sous serment qu'il avait informé, le 2 juin, le directeur du cabinet du premier ministre, Jean-Louis Dufresne, que Jacques Daoust savait que le conseil d'administration d'Investissement Québec avait décidé de liquider son bloc d'actions de Rona le jour où cette décision a été prise. «Or le premier ministre a affirmé par la suite à au moins deux reprises, le 3 juin et le 7 juin, qu'il n'avait aucune raison de mettre en doute la parole de son ministre, qui prétendait ne jamais avoir été informé des intentions d'Investissement Québec de vendre toutes les actions de Rona», a souligné le chef intérimaire péquiste, demandant à Philippe Couillard de lui dire quand son chef de cabinet l'avait informé de son échange avec Pierre Ouellet.

Le premier ministre a refusé net d'en reparler: «Je ne jouerai pas dans son film. On ne continuera pas ces discussions-là.»

Laurent Lessard visé

La porte-parole péquiste en matière d'éthique, Agnès Maltais, a par la suite sorti un lapin de son chapeau en mettant en doute l'éthique de Laurent Lessard pour une nouvelle affaire qui touche en-

core l'ami du ministre et ancien conseiller politique dans sa circonscription, Yvon Nadeau.

Déjà, le ministre fait l'objet d'une enquête du commissaire à l'éthique et à la déontologie des membres de l'Assemblée nationale, Jacques Saint-Laurent, relativement à une subvention de 3 millions accordée à une entreprise d'Yvon Nadeau, Pyrobiom Energies. Le ministre a indiqué, mardi, qu'il rencontrera le commissaire dans le cadre de cette enquête ce mercredi.

En 2008, Laurent Lessard a annoncé l'octroi d'une subvention de 1,1 million à la Coopérative de solidarité du mont Adstock pour rénover la station de ski, comme l'a rapporté le *Courrier Frontenac* à l'époque. La subvention provenait du programme de soutien aux installations sportives qui relevait du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dont la titulaire était Michèle Courchesne. L'attachée politique du député, Yvon Nadeau, qui animait la conférence de presse, était un membre du conseil d'administration de la coopérative. Un promoteur, Mario Côté, a annoncé au même moment la construction de chalets au mont Adstock. Or, une fois les chalets construits, Yvon Nadeau et sa conjointe, Stéphanie Donato, alors qu'ils travaillaient toujours au bureau de circonscription de Laurent Lessard, ont obtenu du promoteur le contrat de gestion des installations, a allégué Agnès Maltais. Si la station de ski du mont Adstock n'est pas rénovée, les chalets n'auraient pas été construits, a avancé la députée dans une mêlée de presse. «Est-ce que c'est normal qu'on retrouve [...] M. Nadeau qui va chercher

une subvention pour une coopérative de solidarité — il est au CA —, mais que toute de suite après, il se retrouve gestionnaire du promoteur?»

«M. Lessard ne se rend pas compte à quel point il ne comprend pas ce que c'est que l'éthique», a-t-elle dénoncé.

«C'est de la diversion, cette affaire-là», a accusé Laurent Lessard, qui a révélé qu'il avait utilisé son budget discrétionnaire pour aider la coopérative. À son cabinet, on a confirmé qu'Yvon Nadeau avait obtenu «un contrat d'entretien et d'accueil» du promoteur privé. «Les chalets ne lui appartiennent pas. Ce n'est pas lui qui a décidé de les construire. Moi, je ne vois pas le lien», a indiqué son attaché de presse, Mathieu Gaudreault.

Un reproche à Daoust

Par ailleurs, dans un rapport déposé mardi à l'Assemblée nationale, le commissaire à l'éthique a tapé sur les doigts de Jacques Daoust. Il lui reproche d'avoir violé l'article 25 du code d'éthique des députés en ne déclarant pas son intérêt personnel dans un vignoble — Les Vignes de Bachantes — et en ne s'absentant pas de la Chambre lors de la prise en considération du projet de loi 88 sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales.

Pourtant, Jacques Daoust avait quitté le Salon bleu à toutes les autres étapes du projet de loi afin de respecter le code. Le commissaire ne lui a pas imposé de sanction.

Le Devoir

Sous la loupe de l'UPAC

La Commission de l'administration publique (CAP) compte transmettre à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) la déclaration sous serment de l'ex-sous-ministre des Transports Dominique Savoie. Elle torpille les témoignages livrés en commission parlementaire par l'ex-enquêteuse Annie Trudel et l'ex-vérificatrice Louise Boily dans un document de 17 pages. «On ne sait trop quoi en faire. Chose certaine, l'UPAC doit l'avoir entre les mains», a confié un membre de la CAP dans la foulée d'une séance de travail mardi. D'autre part, la CAP n'a toujours pas scellé le sort du rapport d'observation de M^{me} Trudel enregistré sur la clé USB qu'elle a laissée derrière elle au MTQ. Plus d'un élu craint que la diffusion publique des conclusions tirées par l'ex-enquêteuse puisse donner lieu à des poursuites judiciaires, a-t-on expliqué au Devoir. Pendant ce temps, «le gouvernement protège, protège, offre même [...] une espèce de havre de confort et de récompense probablement pour loyauté démontrée. On ne sait pas ce que M^{me} Savoie a exactement fait, mais on comprend très bien qu'au moment où elle l'a fait, ça permettait au gouvernement d'éviter l'embarras», a fait valoir le député solidaire Amir Khadir.

Marco Bélair-Cirino

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com